Edito :

Pour cette première édition trimestrielle de 2024, découvrez une sélection d'actualités et d'initiatives en santé autour de la vaccination, de la campagne "Bouge chaque jour" et de la santé sexuelle. Retrouvez également des informations spécifiques sur l'accès à la prévention et à la santé, ainsi que sur la lutte contre les maladies infectieuses.

Nous sommes également ravis d'annoncer le lancement d'une nouvelle rubrique dédiée à la dimension interculturelle.

Nous restons à l'écoute de vos suggestions pour continuer à adapter le contenu de la lettre à vos attentes.
Bonne lecture à tous !

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- De MARS BLEU à la Semaine européenne de la Vaccination : du 22 au 28 avril 2024
- Bouge chaque jour ! Grande cause nationale 2024
- Santé sexuelle : IVG, Education à la sexualité

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET À LA SANTÉ

- Généralisation du service d'accès aux soins (SAS)
- Les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement
- La Complémentaire santé solidaire
- L'automédication
- La santé mentale

DIMENSION INTERCULTURELLE EN SANTÉ

- Kit IRIS
- Journée internationale des droits des Femmes
- Guide pratique pour les professionnels

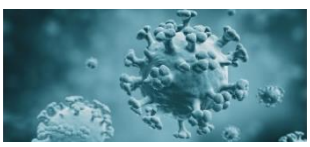

SE PROTÉGER DE CERTAINES MALADIES INFECTIEUSES

- COVID long
- Renouvellement de la campagne de vaccination

LES RESSOURCES

- Les ressources nationales
- Les sites Internet de référence

ACTUALITÉS

De MARS BLEU à la Semaine européenne de la Vaccination

Mars Bleu prend fin mais le dépistage est possible toute l'année !

Retrouvez les kits de dépistage :

- **Sur le site** monkit.depistage-colorectal.fr
  Muni de l'invitation adressée par courrier via les centres régionaux des dépistages des cancers aux personnes concernées, chacun peut commander le test en ligne et le recevoir directement à domicile.

- **Chez un médecin** (médecin traitant, gastroentérologue, gynécologue et médecin d'un centre d'examen de santé (CES) de l'Assurance Maladie).
  Après un échange sur d'éventuels facteurs de risque, le médecin s'assure que le test de dépistage est bien adapté puis le remet à son patient.

- **Chez un** pharmacien d'officine.
  Vous pouvez vous adresser à votre pharmacien pour obtenir un kit que vous ayez ou non reçu l'invitation au dépistage du cancer colorectal.
  Le test est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais pour la personne concernée.

➔ **En savoir plus sur le cancer colorectal :** sur ameli.fr, CRDC-OC, la Ligue contre le cancer et sur e-cancer.fr

BEH du 5 mars 2024, Vers une meilleure estimation des taux de participation au Programme national français de dépistage organisé du cancer colorectal

La Semaine européenne de la vaccination (SEV) : du 22 au 28 avril 2024 !

La thématique nationale retenue est l'ALLER VERS.

Cette semaine a été créée en 2005 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle se déroule dans près de 200 pays dans le monde.

En France, pour promouvoir la Semaine Européenne de la Vaccination, vous pouvez télécharger les outils proposés par Santé publique France et actualisés pour cette année 2024 :
SEV 2024 Outils de promotion (zip, 13.98 Mo)

Toutes les informations sur cette campagne 2024 en Occitanie sont disponibles sur Promotion Santé Occitanie

➔ **Télécharger l'affiche pour le département du Gard**

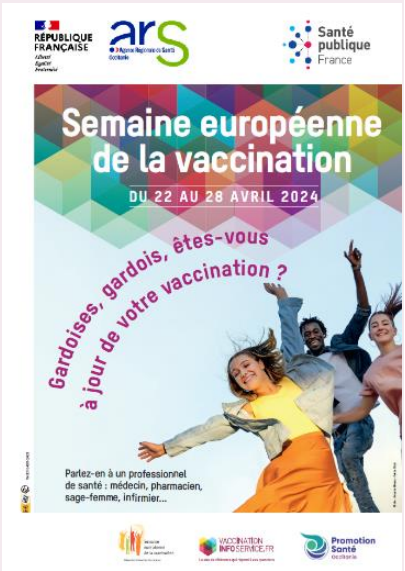

Recrudescence de la rougeole en France et en Europe !

Face à la recrudescence des cas de rougeole observée en France et en Europe et à l'aube de l'accueil de nombreux visiteurs à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Santé Publique France surveille l'évolution de la situation épidémiologique et rappelle l'importance de la vaccination, seul moyen de protection efficace pour freiner la propagation du virus.

Santé Publique France, 5 avril 2024 :
Recrudescence de la rougeole en France et en Europe, restons mobilisés.

Infections à Papillomavirus Humains (HPV)

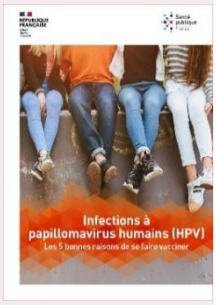

Cet argumentaire pour la vaccination contre le Papillomavirus responsable du cancer de l'utérus répond aux questions essentielles que peuvent se poser les français à ce sujet : Qui doit être vacciné et à quel âge ? Quels sont les effets secondaires de la vaccination, est-elle remboursée ? Où et par qui se faire vacciner ?

Santé Publique France, 21 mars 2024 : HPV, les 5 bonnes raisons de se faire vacciner

Bouge chaque jour ! Grande cause nationale 2024

Le Président de la République a décidé, lors du Conseil Olympique et Paralympique du 25 juillet 2022, de dédier la Grande Cause Nationale 2024, pour la toute première fois, en 46 ans, à la promotion de l'activité physique et sportive.

Télécharger le dossier de presse du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les 3 objectifs de la Grande Cause :

- Mettre le sport au cœur des politiques publiques et du pacte républicain
- Mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport en France
- Inciter les Français à faire davantage d'activité physique et sportive

➔ **Plus d'infos sur le site :** https://www.grandecause-sport.fr/

Des événements autour de l'activité physique :

La Matinales de la recherche DRAPSS (visioconférence) : La promotion de la marche dans la vie quotidienne : un levier commun à la promotion de la santé et à l'environnement – le **mercredi 24 avril de 10h à 12h15 –** Informations et inscription

Rand'orientation sport santé : Le Club ROTARY Mont Aigoual et l'association Nîmes Sport Santé organisent le **Dimanche 28 avril 2024 à partir de 9h30** au Clos Gaillard une 2nd édition d'une course d'orientation sur le thème du Sport Santé. Informations et inscription

Webinaire Santé par la Mutualité Française sur **l'activité physique - Gym sur chaire** le **jeudi 30 mai de 18h à 19h** : Informations et inscription. D'autres webinaires sont disponibles : Informations et inscription

Evènement **« Mai à vélo »** à Nîmes : Initiations, balades, ateliers, animations, défis : Informations et contacts

Santé sexuelle

Le 4 mars 2024, le Parlement réuni en Congrès à Versailles a voté **l'inscription dans la Constitution de la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une Interruption Volontaire de Grossesse** faisant de la France le premier pays au monde à inscrire dans sa Constitution la liberté de recourir à l'IVG.

Vie publique, publié le 9 mars 2024 : Loi constitutionnelle du 8 mars 2024 relative à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse

Le site officiel ivg.gouv.fr répond à vos questions sur l'interruption volontaire de grossesse. Pour toute information, aide ou orientation, vous pouvez appeler le numéro vert gratuit **0 800 08 11 11** ou contacter le tchat ivg-contraception-sexualités.

La santé en action, n°465 : Education à la sexualité pour les jeunes, une approche globale et positive

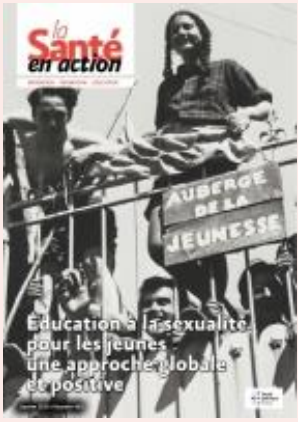

L'éducation à la sexualité des jeunes demeure un enjeu crucial, pour lutter contre le sexisme et les violences sexuelles mais aussi pour donner à chacun les clés d'une vie affective, relationnelle et sexuelle épanouie. Ce numéro de **La santé en action** s'attache à montrer comment l'éducation à la sexualité n'est plus aujourd'hui seulement fondée sur la prévention des risques ; elle s'inscrit dans une vision globale de la santé et du bien-être. Cette nouvelle approche, positive, encadrée par les recommandations internationales de l'Unesco, fait la part belle à l'apprentissage du rapport au corps et de l'intimité ainsi qu'à la communication autour des émotions, au respect de soi et des autres, etc.

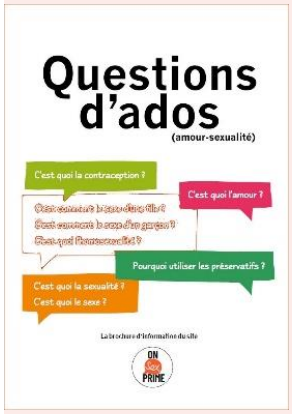

Actualisation de la brochure : **Questions d'ados**

Cette brochure à destination des adolescents vise à répondre à leurs questions les plus souvent posées sur les thèmes de l'amour, du corps, des pratiques sexuelles et des risques sexuels (infections sexuellement transmissibles, VIH/Sida, grossesse non planifiée).

Une nouvelle affiche disponible – OnSexPrime.fr

Cette affiche est à destination des jeunes, à afficher dans tout lieu accueillant des adolescents et ailleurs, afin de faire connaître le dispositif OnSEXprime. Elle possède un QRcode qui renvoie directement vers la page d'accueil du site onsexprime.fr.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET À LA SANTÉ

Généralisation du service d'accès aux soins (SAS)

La mission d'accompagnement à la généralisation des SAS a remis ce mois-ci son rapport au Ministre délégué chargé de la santé et à la prévention. 65 SAS départementaux sont déjà opérationnels en France dont le Gard depuis janvier 2023.

Le SAS permet à chacun d'obtenir, via un simple appel au 15, une réponse immédiate en cas d'urgence et une orientation dans le système de santé quand il n'arrive pas à trouver de solution face à un problème de santé.

Rapport sur la Mission d'accompagnement à la généralisation des SAS, 12-2023, 65 p.

Généralisation du service d'accès aux soins. Dossier de presse. 26 avril 2023, 8 p.

➔ **Plus d'infos sur le SAS du Gard :**
https://www.cptsregards.org/outil-de-coordination-cpts/le-sas-cest-quoi-comment-sinscrire/

Accès aux soins : Les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement

Zoom sur la Complémentaire santé solidaire

La complémentaire santé solidaire est un dispositif majeur qui vise à garantir l'accès aux soins pour tous. En France, ce système permet aux personnes aux revenus modestes de bénéficier d'une couverture santé complète, comprenant notamment la prise en charge des consultations médicales, des médicaments, des frais d'hospitalisation et d'autres prestations médicales essentielles.
Le droit à la Complémentaire santé solidaire dépend de la situation et des ressources.

➔ **Pour en savoir plus :** https://www.ameli.fr/gard/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/complementaire-sante/complementaire-sante-solidaire-qui-peut-en-beneficier-et-comment

L'automédication

Qu'est-ce que l'automédication ?

L'automédication est la prise d'un ou plusieurs médicaments, consommés ensemble ou séparément par une personne, sur sa propre initiative.

L'automédication s'effectue donc sans avis médical et notamment, sans le conseil d'un pharmacien.

Elle peut être le fait :

- d'acheter un médicament sans ordonnance en pharmacie et de se l'auto-administrer ;
- de consommer un « ancien médicament » présent dans la pharmacie domestique.

Source : Améli.fr/ Plus d'infos

« Automédication et Interventions Non Médicamenteuses » :
Comment accompagner les usagers à faire leur choix de santé

Vous êtes un professionnel du sanitaire et/ou du social ?
Vous vous demandez comment aborder la thématique auprès de vos usagers ?
Venez échanger avec d'autres professionnels à l'Espace ressource santé.
La rencontre CAPS sur cette thématique aura lieu le **6 juin 2024** de 9h à 12h.

Je m'inscris

➔ **Pour information :**

L'Afipa (Association Française de l'Industrie Pharmaceutique pour une Automédication Responsable) représente les laboratoires pharmaceutiques qui produisent et commercialisent des produits de santé et de prévention de premier recours, disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires d'automédication).

La mission de l'Afipa, acteur de santé publique, est de promouvoir le développement des produits de santé et de prévention de premier recours :

- dans le cadre de la santé publique,
- dans l'intérêt des patients, des pharmaciens et des industriels membres de l'association, et pour la pérennité du système de soins.

Avec 29 adhérents laboratoires pharmaceutiques, l'Afipa représente aujourd'hui plus de 80% du secteur des médicaments de prescription médicale facultative et 60% du secteur des produits de santé et de prévention de premier recours.

L'Afipa est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour toutes les questions relatives aux médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires d'automédication.

La santé mentale des enfants, adolescents et jeunes adultes

L'étude Enabee

Santé Publique France a publié en juin 2023 les tous premiers résultats d'Enabee, une étude nationale inédite sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine.

Les résultats montrent que 13% des enfants en école élémentaire présentent un trouble probable de santé mentale (trouble émotionnel probable, trouble oppositionnel probable ou trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité probable). Ces premiers indicateurs de référence, permettent de mieux suivre l'état de santé mentale et le bien-être des enfants et ainsi contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

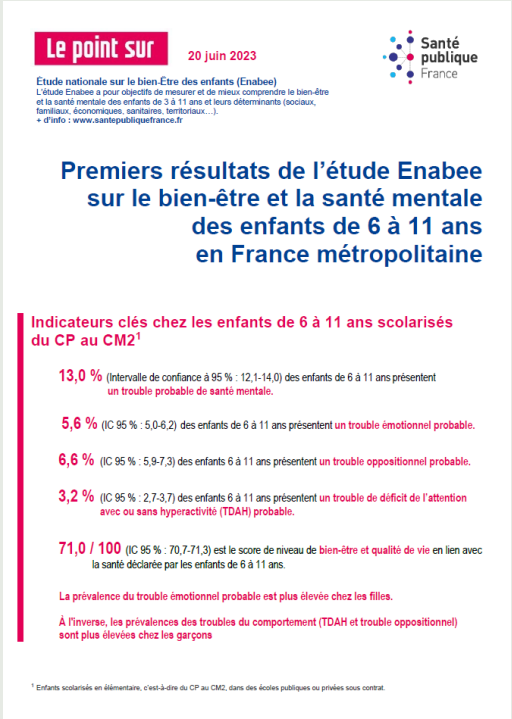

Le point sur — 20 juin 2023

Santé publique France

Étude nationale sur le bien-Être des enfants (Enabee)
L'étude Enabee a pour objectifs de mesurer et de mieux comprendre le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans et leurs déterminants (sociaux, familiaux, économiques, sanitaires, territoriaux…).
+ d'info : www.santepubliquefrance.fr

Premiers résultats de l'étude Enabee sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 6 à 11 ans en France métropolitaine

Indicateurs clés chez les enfants de 6 à 11 ans scolarisés du CP au CM2[1]

13,0 % (Intervalle de confiance à 95 % : 12,1-14,0) des enfants de 6 à 11 ans présentent un trouble probable de santé mentale.

5,6 % (IC 95 % : 5,0-6,2) des enfants de 6 à 11 ans présentent un trouble émotionnel probable.

6,6 % (IC 95 % : 5,9-7,3) des enfants 6 à 11 ans présentent un trouble oppositionnel probable.

3,2 % (IC 95 % : 2,7-3,7) des enfants 6 à 11 ans présentent un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) probable.

71,0 / 100 (IC 95 % : 70,7-71,3) est le score de niveau de bien-être et qualité de vie en lien avec la santé déclarée par les enfants de 6 à 11 ans.

La prévalence du trouble émotionnel probable est plus élevée chez les filles.

À l'inverse, les prévalences des troubles du comportement (TDAH et trouble oppositionnel) sont plus élevées chez les garçons

[1] Enfants scolarisés en élémentaire, c'est-à-dire du CP au CM2, dans des écoles publiques ou privées sous contrat.

Le rapport « Les solitudes »

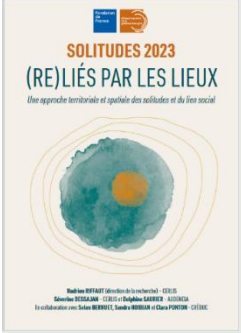

La dernière édition du rapport « Les solitudes », de la Fondation de France, mise en ligne le 25 janvier 2024, se fonde sur deux enquêtes en ligne réalisées par le Crédoc auprès de plus de 3000 individus âgés de 15 ans et plus. Chez les jeunes de **15 à 25 ans**, un quart (26 %) se sentait seul en janvier 2023, contre 16 % des 70 ans et plus. La proportion montait à 45 % en juillet 2023.

➔ **Plus d'information :** Santé mentale des jeunes : des conseils pour prendre soin de sa santé mentale, Santé Publique France, 2023.

Retour sur la Rencontre CAPS - Santé Mentale des adolescents

Le 28 mars dernier s'est tenue une rencontre pluriprofessionnelle axée sur la santé mentale des adolescents : gestion des émotions et rapport à l'autre. Cette initiative se tient dans le cadre du CAPS (Collectif pour Agir en Prévention et en Santé), porté par le CODES 30 et en partenariat avec le Conseil Départemental du Gard.

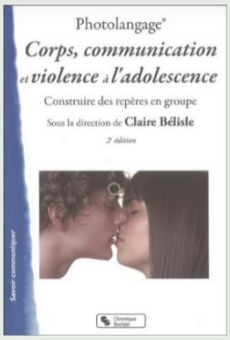

Cette rencontre fut une opportunité enrichissante pour 13 professionnels du secteur sanitaire et social, leur permettant d'échanger et d'approfondir leurs connaissances sur la santé mentale des adolescents. Ils ont notamment exploré les représentations grâce au photolangage "Corps, communication et violence à l'adolescence", Chronique Sociale, Claire BELISLE.

Ensuite, Florent SMOLINSKI, psychologue à la Maison des Adolescents (MDA) d'Uzès, a présenté les activités de la MDA (www.mda30.com) et partagé ses connaissances et ressources sur la santé mentale des adolescents, issues de sa pratique quotidienne.

➔ Des outils pour en parler :

Blabla émotions, CPAS Charleroi

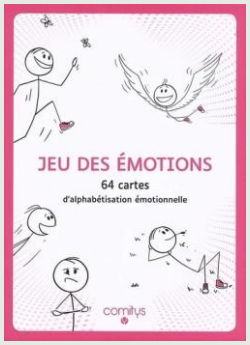

Jeu des émotions
Comitys, 2022

Cartes des stratégies d'adaptations
Midi Trente, 2016

Retrouvez la liste des outils pédagogiques sur la thématique de la Santé mentale disponible en prêt au Centre de Ressources Documetaires du Codes30, sur le site de BIB-BOP
Les outils peuvent être consultés ou empruntés pour une durée de 15 jours. N'hésitez pas à contacter la documentaliste du CODES 30 par téléphone au 07.49.17.74.74 ou par mail à documentation@codes30.org.

Une initiatrice novatrice : PSYTRUCK 3.0

Une initiative novatrice a été lancée à Nîmes, en collaboration avec le CHU de Nîmes et la psychiatre Aurélie Schandrin : le **"psytruck"** pour aborder les problèmes de santé mentale chez les jeunes. Face aux préjugés et à la stigmatisation persistante associée à la psychiatrie, ce Van itinérant propose des consultations sans rendez-vous pour les jeunes de 15 à 30 ans. Le projet vise à dédramatiser la prise de contact avec les services de santé mentale et à sensibiliser à la santé mentale en général.

Le "psytruck" se rendra à différents endroits de la ville de Nîmes, notamment à la Fac de médecine, à l'université (Vauban) et l'IUT, pour être plus accessible. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une approche précoce de la prise en charge des troubles mentaux chez les jeunes, avec un accent particulier sur la réduction de la stigmatisation et la promotion du bien-être mental.

➔ **Pour aller plus loin :**

Soutenir le bien-être des jeunes par l'approche des compétences psychosociales
Carnet à destination des intervenants éducatifs, Bruxelles : Mutualité chrétienne, 11-2023, 31 p.

Pour soutenir les professionnels, la Mutualité chrétienne en collaboration avec Ocarina et Cultures&Santé asbl, a développé un support théorique et pédagogique : le carnet CPS.

Le Carnet CPS présente les compétences psychosociales et liens avec la santé mentale mais aussi les aspects méthodologiques ainsi que des ressources sur le sujet.

Compétences psychosociales. Catalogue des outils de prévention, Ireps Pays de Loire, 2023, 306 p.

Destiné à accompagner le travail des professionnels de la région du Pays de la Loire, Il présente une sélection d'outils.

Certains de ces outils permettent une approche globale de la thématique. D'autres, plus spécifiques, permettent d'en aborder une dimension précise.

Ces compétences sont regroupées en 3 grandes catégories :

- les compétences cognitives (conscience de soi, maîtrise de soi),
- les compétences émotionnelles (émotions, stress),
- les compétences sociales (communication, relations constructives, coopération, résolution de conflits).

Des associations d'entraides et des lignes d'écoute sont disponibles (Mise à jour mars 2024) :
https://www.sante.fr/sante-mentale-les-associations-dentraide

Le KIT IRIS - un KIT Pédagogique pour agir en interculturalité et santé

Le Kit IRIS (plateforme Interprofessionnelle de Ressources en Interculturalité et Santé) offre une variété de ressources qui conjuguent la promotion de la santé et l'interculturalité. Il propose à la fois des explications sur les concepts de méthodologie, d'interculturalité et de promotion de la santé, ainsi que des supports d'animation tels que des fiches d'activités, le Photolangage®, des vidéos et d'autres outils pédagogiques.

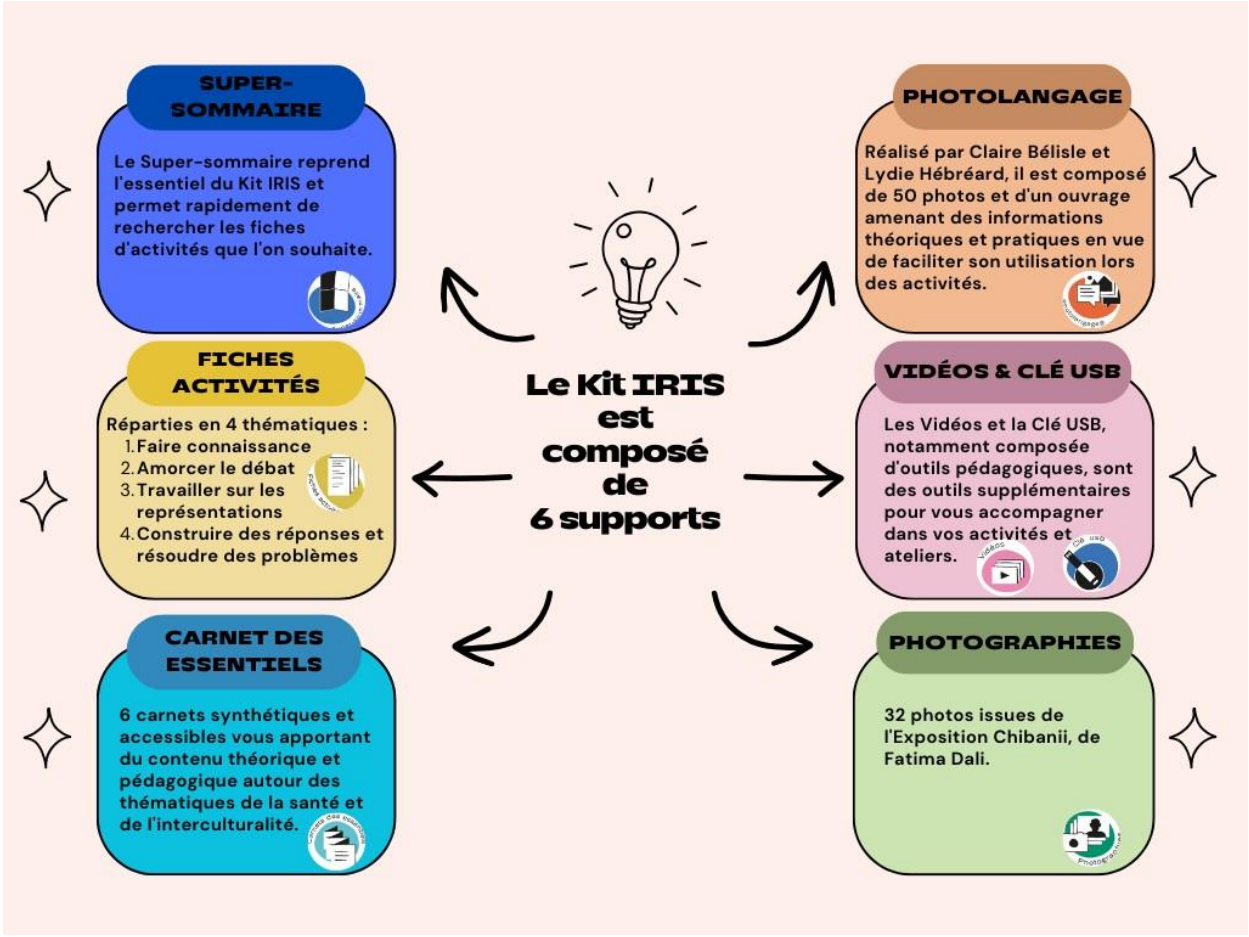

Pour en savoir plus : présentation du Kit IRIS

Le KIT IRIS peut être consulté ou emprunté pour une durée de 15 jours. N'hésitez pas à contacter la documentaliste du CODES 30 par téléphone au 07.49.17.74.74 ou par mail à documentation@codes30.org.

ZOOM sur : La journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2024

Dans la commune de Beaucaire, une initiative a rassemblé les différentes communautés locales pour la Journée internationale des droits des femmes. Cet événement, organisé par les associations Booster 3.0, les 4A et le CODES 30, a été le fruit d'une collaboration étroite entre les acteurs locaux, facilitée par une médiation attentive aux besoins et demandes de la population.

La journée a débuté par une série d'activités visant à promouvoir le bien-être et la santé des femmes. Des stands variés ont été proposés, allant de la beauté et du bien-être à la sophrologie, en passant par l'art-thérapie et la poésie. L'association Les Petits Débrouillards a également pris part à l'événement, proposant des jeux éducatifs sur la santé et la déconstruction des préjugés. De son côté, le CODES 30 a offert un espace d'information et de documentation sur la santé, accompagné d'une activité sur la nutrition, soulignant l'importance de ces aspects dans la vie quotidienne des femmes.

L'un des moments forts de la matinée fut la narration des grandes périodes de l'histoire des droits des femmes, présentée par des adhérentes apprenant le français au sein de l'association des 4A. Cette immersion historique a sensibilisé le public à l'importance des luttes passées et des défis actuels.

L'après-midi a été animé par un quizz interactif via "Kahoot !", en lien avec les thématiques abordées le matin, offrant aux participants la chance de remporter divers lots. L'ambiance s'est ensuite transformée en une atmosphère festive, avec des moments de danse et d'échanges animés avec le public, permettant à chacun de se détendre tout en continuant à réfléchir aux enjeux des droits des femmes.

La soirée fut le point culminant de l'événement, avec un débat-conférence sur les préjugés, réunissant la communauté autour de discussions et débats enrichissants. Deux artistes, Nour Cadour poétesse et Jareth Figueroa artiste visuelle, ont apporté leurs perspectives uniques sur la question. Par ailleurs, les jeunes membres de la communauté ont activement participé en gardant les enfants pendant la soirée, permettant ainsi aux parents de s'impliquer pleinement dans le débat. Cette solidarité intergénérationnelle a illustré la volonté collective de soutenir et de valoriser les voix de toutes les générations dans la lutte pour l'égalité des genres.

En somme, cette journée dédiée aux droits des femmes sur le territoire de Beaucaire a été une réussite incontestable. Elle a non seulement offert des moments de partage et de réflexion, mais elle a également mis en lumière l'importance de la solidarité et de l'engagement communautaire dans la lutte pour l'égalité des genres. Au-delà de la diversité des origines et des parcours de vie, une véritable unité s'est dégagée de cette journée, témoignant d'un esprit de vivre-ensemble et de solidarité.

Le Guide pratique :

Prévention Soins, Accompagnement – Personnes étrangères vulnérables

La santé des personnes exilées, qu'elles soient immigrées, réfugiées, demandeuses d'asile ou étrangères en situation irrégulière, se dégrade rapidement une fois dans le pays d'accueil.

Cette observation récurrente est une des conséquences des difficultés d'accès aux soins et des discriminations que subissent ces personnes. Dans un contexte de crise de l'hospitalité et du droit d'asile en France et dans le reste de l'Europe, l'exclusion et la précarité aggravent ainsi considérablement l'état de santé des exilé·e·s.

➔ **Pour télécharger ou commander le Guide 2023 : ICI**

➔ **Le site internet (www.guide.comede.org)** régulièrement mis à jour.

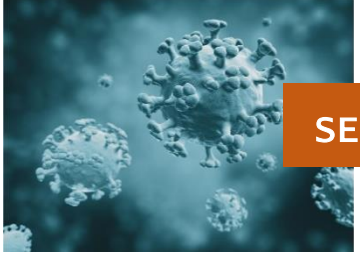

SE PROTÉGER DE CERTAINES MALADIES INFECTIEUSES

Actualités Covid

Un nouvel espace dédié au Covid long sur Santé.fr : https://www.sante.fr/covid-long

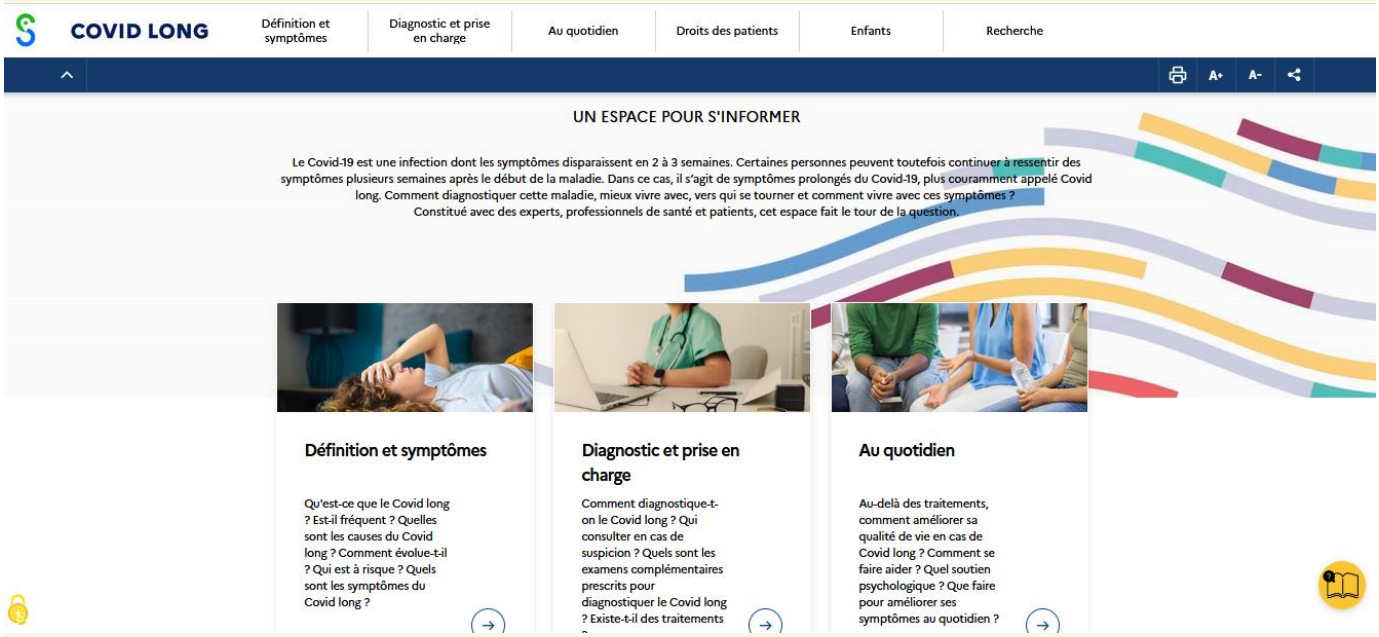

Le Service Public d'information en santé et ses partenaires ont conçu et développé cet espace pour couvrir l'ensemble des préoccupations liées au Covid long. Cet espace est amené à s'enrichir et à évoluer.

L'espace Covid long et les textes qui le composent ont été conçus et rédigés avec l'aide de patients, d'experts scientifiques, d'experts cliniciens et des administrations. Il a pour objectif de répondre de manière claire à l'ensemble des questions autour du Covid long du point de vue des patients et de rendre compréhensibles les publications scientifiques qui ont servi à constituer le dossier.

➔ **Pour en savoir plus :** Covid Long. Comprendre, informer, prendre en charge.
Dossier de presse de 2022

Renouvellement de la campagne de vaccination Covid-19

Du 15 avril au 16 juin 2024, une nouvelle campagne de vaccination pour lutter contre le Covid-19 sera lancée à destination des personnes les plus fragiles.
Selon la situation épidémiologique, la campagne pourra être prolongée d'un mois. Cette durée garantira une protection essentielle aux personnes éligibles, particulièrement cruciale cet été alors que la France accueillera un afflux de visiteurs du monde entier pour les Jeux olympiques et paralympiques, augmentant ainsi les risques potentiels.

Ces personnes, dont la protection immunitaire diminue plus rapidement dans le temps et pouvant bénéficier d'une vaccination supplémentaire contre le Covid-19 ce printemps, sont :

- Les personnes âgées de 80 ans ou plus ;
- Les patients immunodéprimés, quel que soit leur âge ;
- Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et des unités de soins de longue durée, quel que soit leur âge ;
- Toute personne à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec l'équipe soignante.
  Ces personnes pourront recevoir une dose de vaccin Covid-19 à partir de 3 mois après la dernière injection ou infection au SARS-CoV-2.

➔ **Pour en savoir plus :** https://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Covid-19

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COVID-19

Je suis à risque de forme grave de Covid-19, âgé ou immunodéprimé : comment continuer à me protéger ?

Le coronavirus circule toujours. Certaines personnes sont plus à risque de faire une forme grave de Covid-19, en particulier les personnes âgées, immunodéprimées ou atteintes de pathologies à risque. L'immunité décroit plus vite pour certaines de ces populations.

Ainsi, il est important de maintenir l'ensemble des mesures barrières et de stimuler son immunité. Ces gestes simples de prévention, adoptés au quotidien, permettent de réduire la transmission des infections virales.

LE PORT DU MASQUE

Face au Covid-19, il est fortement recommandé de porter un masque quand il y a beaucoup de monde, en particulier dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, les transports en commun, les espaces clos, et en présence de personnes fragiles ou en cas de symptômes.
En outre, les chefs d'établissement et services de santé et médico-sociaux conservent la faculté de rendre obligatoire le port du masque.

Les personnes à risque de forme grave du Covid-19, en échec de vaccination et en capacité de porter un masque FFP2, peuvent en recevoir gratuitement en pharmacie sur prescription médicale.

LA DOSE DE RAPPEL

Un renouvellement vaccinal est recommandé :

Deux fois par an, au printemps et à l'automne :

- pour les personnes de **80 ans et plus,** les résidents d'**EHPAD et USLD**, les personnes **immunodéprimées** et les personnes **à très haut risque** de forme grave quel que soit leur âge, selon chaque situation individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

Tous les ans à l'automne :

- pour les personnes de 65 à 79 ans, les femmes enceintes, les personnes à risque de forme grave et leur entourage quel que soit leur âge.

Il est recommandé de réaliser cette vaccination avec des vaccins contre le Covid-19 adaptés au variant circulant majoritaire.

OÙ ME FAIRE VACCINER ?

Les résidents en EHPAD, USLD et résidences autonomies peuvent recevoir leur vaccination directement au sein de leur structure.

Pour recevoir votre vaccination, vous pouvez aussi prendre rendez-vous :

- chez un professionnel de santé proche de chez vous (pharmacien, médecin, infirmier, sage-femme, chirurgien-dentiste)
- sur votre lieu de soin
- sur www.sante.fr

LES TRAITEMENTS

Il existe aujourd'hui des traitements contre le Covid-19, pour les personnes à risque de développer une forme sévère de la maladie :

- Les traitements curatifs aident l'organisme à réagir lors d'une infection.

Si vous êtes à risque et positif au Covid-19, parlez-en avec votre médecin traitant et votre pharmacien.

ENSEMBLE, RESTONS PRUDENTS

08/08/2024

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La vaccination des personnes âgées

Le Covid-19 comme d'autres maladies infectieuses peuvent occasionner des complications plus importantes avec l'âge. Rester en bonne santé et en forme lorsqu'on est âgé passe aussi par la vaccination. L'immunité diminue plus rapidement pour les personnes âgées dont le système immunitaire est fragile, en particulier pour les plus de 80 ans.

À partir de 65 ans, une dose de vaccination est recommandée à l'automne.

86%

C'est la protection supplémentaire contre les décès qu'apporte l'administration d'une dose de rappel avec le vaccin bivalent par rapport à l'absence de rappel.
Source : Avis de la HAS du 23/02/2023

C'est le taux moyen d'efficacité des vaccins contre les formes graves de Covid-19.
Source : Etude EPI-PHARE publiée le 11/10/2021

90%

8fois +

À plus de 85 ans, le risque d'hospitalisation est 8 fois plus grand qu'entre 40 et 44 ans.
Source : Rapport ANSM du 23/07/2021

12/09/2023

Supports à diffuser au public

Affichettes

- Affichette A4 pour les professionnels de santé - Ici, nous vaccinons contre le covid et la grippe
- Affichette à destination des personnes à risque de forme grave, âgées ou immunodéprimées : Je suis à risque de forme grave de Covid-19, âgé ou immunodéprimé : comment continuer à me protéger ?

Flyers

- Flyer d'information à destination des femmes enceintes : Covid-19 et grossesse : pourquoi est-il important de se faire vacciner quand on est enceinte ?
- Flyer d'information à destination des personnes à risque de forme grave, âgées ou immunodéprimées : Je suis à risque de forme grave du Covid-19, âgé ou immunodéprimé : comment continuer à me protéger ?
- Flyer d'information - L'offre vaccinale contre le Covid-19 en France

Dépliants

- Dépliant à destination de l'entourage (proche et professionnel) de personnes âgées : La vaccination des personnes âgées

Supports pour les professionnels

- Affiche à destination des professionnels de santé éligibles à la vaccination contre le Covid-19.

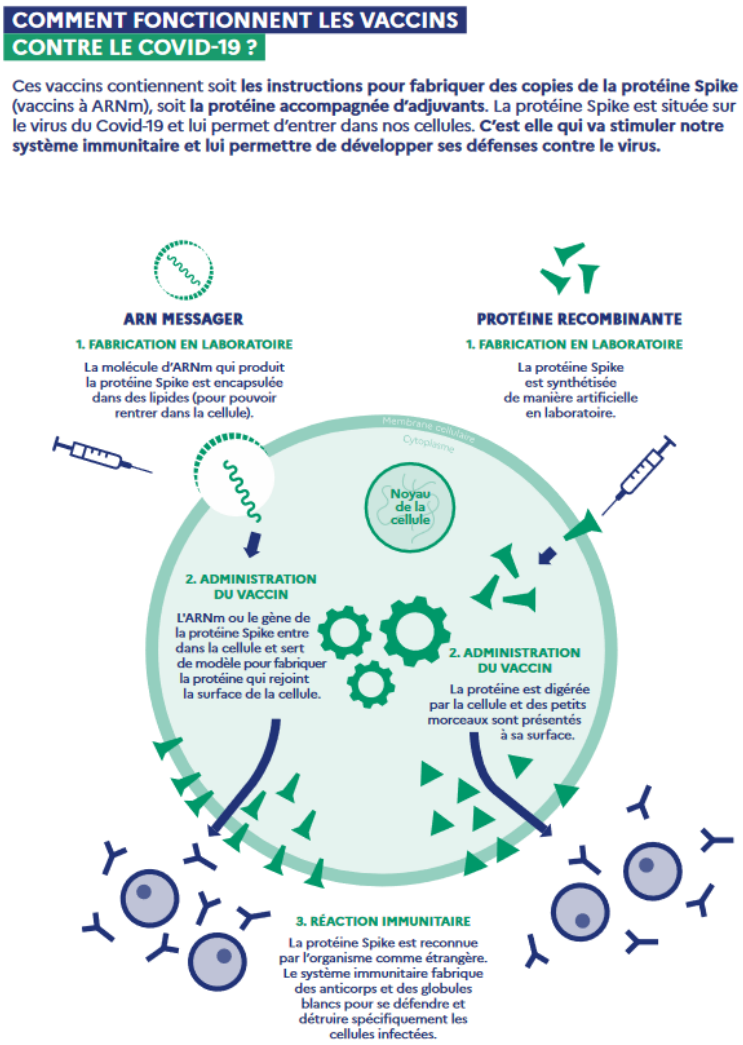

LES RESSOURCES

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez apporter des éléments nouveaux : *contact@codes30.org*

LES RESSOURCES NATIONALES

Plusieurs dispositifs de santé peuvent être sollicités :

- Lignes d'écoute et de soutien actives pendant l'épidémie de Covid-19 (ARS Occitanie)
- Santé Publique France : Sites de référence et lignes d'aide à distancepar thématique.

LES SITES INTERNET DE RÉFÉRENCE

ars Agence Régionale de Santé Occitanie	Le site de l'**Agence Régionale de Santé Occitanie** www.occitanie.ars.sante.fr sur lequel on retrouve aussi des points de situation en Occitanie
GOUVERNEMENT *Liberté Égalité Fraternité*	Le site du **Gouvernement** : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Ministère de la **Santé et de la Prévention** : https://sante.gouv.fr/
Santé publique France	Le site de **Santé publique France** : https://www.santepubliquefrance.fr/

Comité de rédaction et contact : *contact@codes30.org*

Béatrice Coste-Seignovert, Médecin, DGA Des Solidarités, Conseil Départemental du Gard
Grégory Czaplicki, Directeur du développement, CODES 30
Frédérique Arzoumanian, Documentaliste, CODES 30
Patricia Soler, Chargée de Projets, CODES 30
Margaux Moreau, Chargée de Projets, CODES 30

Mise en forme et Diffusion : Muriel Joué, Secrétaire, CODES 30